

MAIRIE D'OSLON
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 JUILLET 2017

Le vingt-cinq juillet deux mille dix sept, vingt heures quinze, le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de Yvan NOEL.

PRESENTS :

Gérard MENAND. Valérie BESSARD-MANDRILLON. Marie Laure CAHUET-VERGER. Véronique BRUNET. Evelyne REUFLY. Claude SEURRE. Valérie THEVENOT (jusqu'à 21 h).

ABSENTS :

Guillaume VION avec pouvoir Yvan NOEL. Lucile THIBAUDET avec pouvoir Véronique BRUNET. Aline ROUSSEAU avec pouvoir Valérie BESSARD-MANDRILLON. Laurent BOURDON avec pouvoir Gérard MEMAND. Valérie THEVENOT avec pouvoir Marie Laure CAHUET-VERGER. Joël BURDY avec pouvoir Claude SEURRE. Laurent THIBAUT. Haja RAMAROKOTO.

SECRETAIRE DE SEANCE :

La secrétaire de mairie assiste à la séance.

La séance est ouverte à 20 h 15.

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

DELIBERATION OUVERTURE – TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE BILAN

Il est donné lecture du bilan d'activité de la cantine 2016/2017 service indispensable, déficitaire de 5 277.33 € contre 5 875.93 € en 2015/2016. 5 623 repas servis (5 841 en 2015/2016), soit en moyenne 41 repas par jour.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- La réouverture du restaurant scolaire rentrée 2017/2018 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- D'augmenter les tarifs (idem depuis 2014) soit à 5.00 € par repas & garde, à 2.50 € pour le troisième enfant, 2.50 € par garde sans repas (allergie alimentaire). 5.10 € menu Noël et pique-nique.

DELIBERATION OUVERTURE – TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE BILAN

Il est remis à chacun le bilan de l'année 2016/2017 de la garderie. 60 enfants, pour 4806 présences (3 272 en 2015/2016) sur 170 jours de fonctionnement (y compris les mercredis suite aux nouveaux rythmes scolaires), ont bénéficié de ce service municipal.

Malgré une hausse de fréquentation le matin (3005 contre 2050) et le soir (1301 contre 842) en 2016/2017, le service est déficitaire pour un montant de 4 707.34 €.

Après examen du règlement, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide la réouverture de ce service à la rentrée 2017/2018
- Augmente les tarifs soit 2.15 € forfait du matin et 4.50 € forfait du soir avec goûter (ouverture de 16 h 30 à 19 h 00).

DELIBERATION TARIFS 2018 LOCATIONS SALLES COMMUNALES

A l'unanimité, les prix sont ainsi fixés :

SALLE POLYVALENTE CAUTION 1400 €	2018	2018
	OSLON	EXTERIEUR
Week End	été 360 €	été 590
	hiver 400 €	hiver 650 €
Jour en semaine avec cuisine	été 260 €	été 275 €
	hiver 285 €	hiver 305 €
Jour en semaine sans cuisine	été 150 €	hiver 165 €
	hiver 170 €	hiver 185 €

SALLE N°2 CAUTION 600 €	2018	2018
	OSLON	EXTERIEUR
Week End	190 €	240 €
Jour en semaine	80 €	100 €

LOCAL SOCIETE CAUTION 300 €	2018	2018
	OSLON	EXTERIEUR
	100 €	150 €

Le Conseil Municipal décide d'instaurer une caution pour le local société.

DELIBERATION ACHAT PARCELLE AC 118

Après rencontre avec le propriétaire de la parcelle concernée et au vu du plan de bornage, le Conseil Municipal confirme l'acquisition de la parcelle AC 118, d'une superficie de 19 m², à l'euro symbolique, les frais de notaire étant à la charge de la commune.

DELIBERATION AVANCEMENT POSTES ADJOINTS TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF

Dans le cadre des avancements internes, deux grades sont ainsi modifiés :

- Adjoint technique territorial en Adjoint technique principal de 2^{ème} classe
- Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe en Adjoint administratif principal de 1^{ère} classe

Départ de Valérie THEVENOT à 21 h (après délibération).

INFORMATIONS POSTES ATSEM RENTREE 2017/2018

Suite à la fermeture d'une classe et à la modification des rythmes scolaires à la rentrée scolaire, Monsieur le Maire explique au Conseil que les ATSEM sont en surnombre (3 pour une seule classe maternelle).

Après explication des solutions possibles (suppression emploi, baisse du temps horaire, départ volontaire, mutation) il est décidé de saisir le Comité Technique du Centre de Gestion pour la suppression d'un emploi.

INFORMATIONS DIVERSES

- Les travaux d'accessibilité sont en cours pour une réception de fin de travaux fixée le 29 août
- Le dossier de consultations des entreprises pour le marché de rénovation des deux logements est en attente de visa par architecte pour lancement marché.
- Accueil collectif mercredi matin Mairie SAINT MARCEL : il est donné le surcoût de la mise en œuvre de cet accueil par enfant. Avis favorable avec demande clause de revoyure en novembre, dans le cadre de la renégociation de l'Entente Enfance Jeunesse.

FIN DE SEANCE 22 H 30

PROCHAINE SEANCE LE 5 SEPTEMBRE 2017